



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{eme}
Nom de site	9_CASTELAR_75012	Numéro	75111_067_01
Adresse du site	9, rue Emilio Castelar	Hauteur	R + 7 (26,35 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/10/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/10/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/12/2018
Historique et contexte	Établissements particuliers < 1V/m à 1,50 m du sol

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Vasistas d'accès à 3m devant/sous l'antenne	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	0° < 5V/m ; 120° < 4V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7, R+6 et R+3
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées et insérées dans trois fausses cheminées. Les antennes émergentes de 50 cm de haut seront de teinte brun cuivré type RAL 8004. Les fausses cheminées seront en résine d'aspect identique aux cheminées existantes. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisible depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	29,85 m azimut 0° ; 27,40 m azimuts 120° et 240°

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

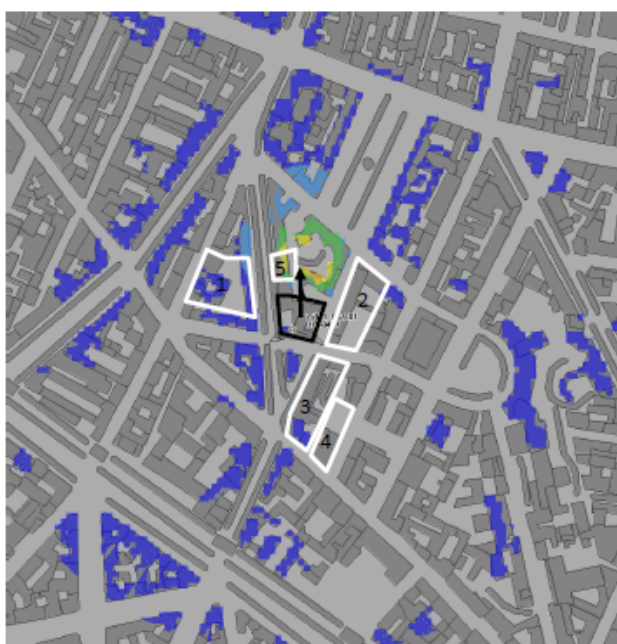
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

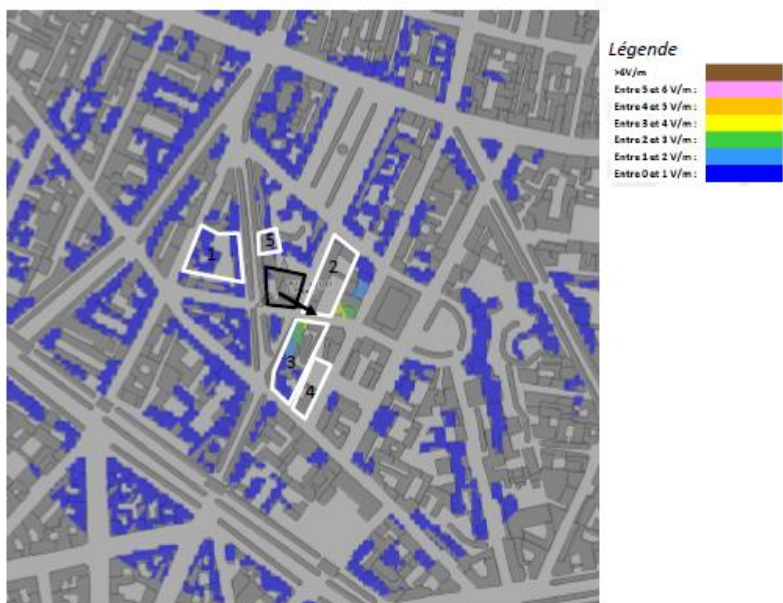
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



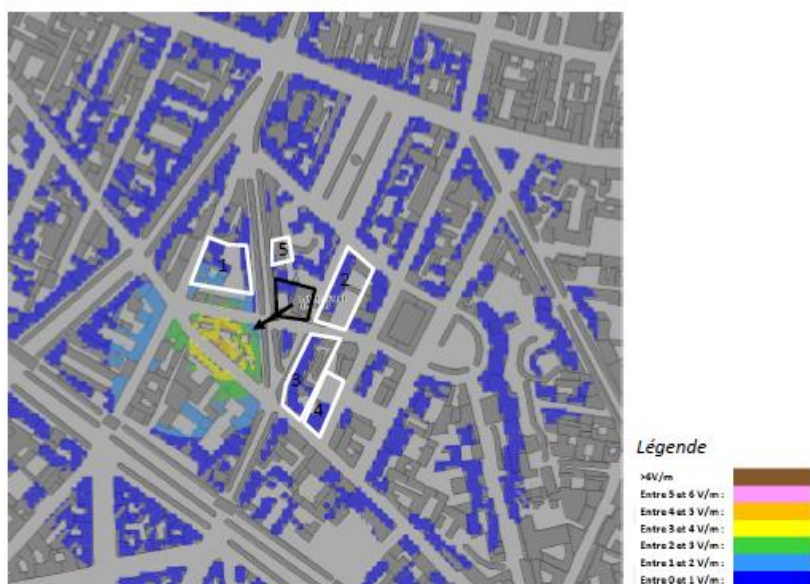
Légende

>6 V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23 m	20 m	18 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :



Etat du projet :





Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

